



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 293-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 293

1. Adoption du second projet de règlement numéro 293-1

À la suite de l'assemblée publique de consultation ayant eu lieu le 2 mai 2017, le Conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 2 mai 2017, le second projet de règlement numéro 293-1 intitulé « Second projet de règlement numéro 293-1 amendant le règlement de zonage numéro 293 ».

2. Objet du second projet de règlement

Le second projet de règlement numéro 293-1 a pour objet d'agrandir la zone HC-3 à même une partie de la zone HA-5 et d'assouplir les normes de densité de 15 à 12 logements à l'hectare dans la zone HA-7.

3. Demande de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une demande relative à l'une ou des dispositions des objets suivants peut être déposée :

- Agrandir la zone HC-3 à même une partie de la zone HA-5; Les demandes peuvent provenir des zones HC-3 et HA-5 (zones visées), de mêmes que des zones HA-3, MX-3, IN-2, MX-4, HA-11, PU-2, HA-7, HA-6, HC-2 et HA-4 (zones contiguës);
- Assouplir les normes de densité de 15 à 12 logements à l'hectare dans la zone HA-7; Les demandes peuvent provenir de la zone HA-7 (zone visée), de mêmes que des zones HA-5, HC-3, PU-2 et HA-6 (zones contiguës);

4. Description des zones concernées

La délimitation des zones visées et contiguës est illustrée sur le croquis ci-après :

